Villefranche-sur-Saône (69) : ils égorgent un mouton dans la baignoire de la salle de bains

20/07/2021 à 22h15



Une femme et son beau-frère risquent jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 15 000 € d'amende.

La vie de l'animal s'est jouée à quelques minutes. Ce mardi 20 juillet, aux alentours de 9 h 15, les policiers municipaux ont reçu un appel pour le moins cocasse. Ils ont été informés qu'un mouton était en train d'être conduit dans un appartement d'un immeuble situé au centre-ville de Villefranche-sur-Saône. Mais quand les forces de l'ordre sont arrivées, le mouton gisait déjà mort sur le sol de la salle de bains. Il venait d'être égorgé dans la baignoire.

Entendue librement par les policiers, la locataire aurait reconnu les faits. Elle aurait acheté l'animal en vue de la fête de l'Aïd. C'est son beau-frère qui aurait endossé le rôle de boucher. La carcasse de l'animal leur a été retirée.

[…]

Le Progrès